



Centres régionaux
d'accueil, de conseil
et de traitement
des addictions

Morges - Nyon

Rapport d'activité 2023

Mai 2024

Table des matières

	Page
1. Préambule	1
2. Comité	2
3. Personnel et intervenants divers	2
4. Liens avec les réseaux professionnels	4
5. Collaborations interinstitutionnelles	4
6. Fréquentation des centres	5
7. Prestations	6
7.1 Accueil	
7.2 Suivis psycho-sociaux et thérapeutiques	
7.3 Prestations médicales et remise de médication	
7.4 Soins de base	
7.5 Soins infirmiers	
7.6 Approches corporelles	
7.7 Prestations de réduction des risques	
7.8 Prestations socio-éducatives	
7.9 Prestations socio-administratives	
7.10 Actions de prévention	
7.11 Evaluations et indications pour séjours résidentiels	
7.12 Prestations aux proches	
8. Usagers	12
8.1 Provenance	
8.2 Motifs des nouvelles demandes	
8.3 Profil des usagers	
9. Perspectives 2024	16
10. Conclusion	17

1. Préambule

Entrée de Secours (EdS) offre, dans ses centres ambulatoires de Morges et de Nyon, une large palette de prestations psychosociales et médicales, des soins de base et des aides administratives, ainsi qu'un soutien aux familles et proches. Ces prestations sont dispensées par du personnel social et paramédical qualifié et des médecins consultants.

Entrée de Secours travaille en partenariat avec le Secteur Psychiatrique Ouest, en proposant notamment des consultations par la médecin du Pôle addictologique de Prangins. Elle collabore et se coordonne avec les divers autres acteurs du réseau social et médical régional, mettant à leur disposition ses compétences en matière d'addiction. Elle est aussi le centre d'évaluation et d'indication de l'Ouest vaudois pour les personnes souffrant d'addiction qui ont un projet de séjour en établissement socio-éducatif résidentiel.

Depuis sa création, Entrée de Secours poursuit son action sur une trajectoire assez constante. La mission et les objectifs institutionnels sont restés les mêmes depuis l'ouverture de notre premier centre à Morges. Les prestations proposées ont évolué et se sont étoffées, en s'adaptant aux besoins et à l'évolution du réseau addictologique régional et vaudois.

Cette évolution constante et régulière d'Entrée de Secours se retrouve dans ses rapports d'activité. Si les activités des centres ont pris de l'ampleur, cela s'est fait progressivement au long du quart de siècle d'existence de l'institution. Dès lors, les constats relevés évoluent peu d'une année à l'autre.

Outre communiquer les chiffres ressortant de nos divers monitorings, le rapport d'activité est aussi l'occasion de rappeler quelles sont nos prestations, en les détaillant et en relevant leurs objectifs.

2. Comité

M. François Roulet a été membre du comité jusqu'à l'assemblée générale 2023. Nous le remercions vivement pour son engagement en faveur de l'association.

Le comité de l'association est dès lors composé au 31 décembre de :

Co-présidents	: Forel	Patrick	Morges
	Kürsner	Sonja	Lausanne
Membres	: Aubert	Rachel	Féchy
	Avigdor	Luc	Morges
	Durnat	Hervé	Prangins
	Monnat	Martine	Echandens
	Perrin	Yves	Morges
	Roelli	Elvira	Arzier-Le Muids
	Perrinjaquet François		<i>voix consultative</i>

3. Personnel et intervenants divers

Personnel socio-sanitaire

En 2023, l'équipe de **Morges** est composée de :

- **Vergères Patricia**, intervenante socio-médicale; à 80% jusqu'en août, puis à 30%,
- **Ferati Merita**, infirmière; à 90%, jusqu'en mai,
- **Heinrich Katy**, infirmière; à 80%, dès mars,
- **Lebbar Valérie**, infirmière remplaçante; à 40%, d'août à octobre,
- **Oddo Amandine**, infirmière; à 80%, dès novembre,
- **Artamonova Anna**, assistante sociale & collaboratrice admin.; à 100%,
- **Bicho Ana Rita**, éducatrice remplaçante; à 65 %, jusqu'en janvier,
- **Schär Chloé**, éducatrice; à 90%, dès mai,
- **Tschopp David**, éducateur; à 70 %, jusqu'en avril,
- **Morel Sacha**, éducateur; à 90 %, jusqu'en juillet,
- **Dizerens Mathieu**, éducateur; à 90%, dès juillet,
- **Presti Adrien**, éducateur; à 90%, dès août,

et celle de **Nyon** de :

- **Bürki Ariane**, infirmière; à 80 %,
- **Staudenmeyer Caroline**, infirmière; à 70 %,
- **Rey Vanessa**, éducatrice; à 80 %,
- **Merighi Patrick**, éducateur; à 70 % jusqu'en juin, puis à 75%.

Direction

- **Perrinjaquet François**; à 100 %.

Anna Artamonova effectue aussi des tâches administratives pour le centre nyonnais. Elle y intervient également dans le suivi administratif d'usagers.

Les deux équipes peuvent se compléter l'une l'autre en cas de sous-effectif dans une des structures.

* * * * *

Médecins consultants

Morges : les docteurs **Dominique Gilliard, Catherine Suter et Pierre-Henri Leresche**,

Nyon : les docteurs **Patrick Rouhani et Pierre-Henri Leresche** (qui consulte une semaine sur deux en alternance avec Morges).

En 2023, le temps d'activité cumulé des médecins a été de près de 8½ heures par semaine.

Consultations psychiatriques

Sasha Smolders, médecin psychiatre du Pôle addictologique du Secteur Psychiatrique Ouest (SPO), est présente une après-midi par semaine à Morges et à Nyon.

Stagiaire

Nous avons accueilli deux étudiants de la Haute Ecole de Travail Social et de la Santé de Lausanne (HETSL), pour leur stage de 5 mois de fin de formation en travail social : **Sébastien Fatio** à Morges et **Adrien Presti** à Nyon.

Entretien des locaux

L'entretien de nos locaux de Morges est assuré par **Gyurgitsa Shaykarova**. A Nyon, le titulaire du poste ayant été une grande partie de l'année en arrêt de travail, l'entretien des locaux a principalement été effectué par une entreprise de nettoyages.

Analyse de pratique

Des séances d'analyse de pratique réunissant des collaborateurs des deux centres dans des réflexions communes sont animées par **Ann Tharin**.

D'autre part, l'équipe de Nyon a profité de séance de supervision par **Barbara Zbinden**.

Organe de révision des comptes

Les comptes 2023 de l'association ont été révisés par un expert-réviseur agréé de la société **CRC Révision SA** de Lausanne.

4. Liens avec les réseaux professionnels

Entrée de Secours est membre d'organismes et de groupes de travail réunissant des institutions et professionnels régionaux, vaudois ou romands, notamment du réseau des addictions :

- La Coordination cantonale des centres d'accueil à bas seuil du canton - CABS -,
- le Groupement romand d'études des addictions - GREA -,
- la Fédération romande des organismes de formation dans le domaine des dépendances - FORDD - (avec participation à son comité scientifique),
- la Coordination romande des institutions et organisations oeuvrant dans le domaine des addictions - CRIAD -,
- le Programme cantonal de réduction des risques - PCRDR -,
- le Dispositif cantonal vaudois d'indication et de suivi en addictologie - DCISA -,
- l'Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté - AVOP -,
- le groupe régional du Programme de perfectionnement en médecine de l'addiction - PPMA -,
- le Réseau Santé La Côte (membre associé),
- la plateforme d'échange "Santé mentale et addictions" du Réseau Santé la Côte,
- les Séances veille sociale - précarité à Morges,
- le Réseau jeunesse Morges,
- le Colloque AS région Morges,
- le Colloque social de Nyon,
- le Réseau ado de Nyon.

5. Collaborations interinstitutionnelles

En tant que centre de compétence régional en matière d'addictions, EdS intervient dans un rôle de coordination, de soutien et de conseil. A ce titre, l'institution offre ses compétences dans le domaine en intervenant en EMS et en foyers de la filière psychiatrique, ainsi qu'auprès de médecins et de services sociaux.

C'est ainsi notamment qu'une collaboration se met en place avec des structures résidentielles de l'Ouest vaudois du **groupe Altage** pour offrir au personnel et aux résidents notre expertise addictologique.

Entrée de Secours collabore ainsi avec de nombreux partenaires des réseaux sociaux et sanitaires. Cependant, des liens particuliers ont été tissés avec certaines institutions, permettant notamment d'offrir à la population de l'Ouest vaudois des réponses coordonnées aux problématiques d'addiction.

Grâce aux liens établis avec les intervenantes sociales régionales de la **Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme (FVA)**, nous pouvons utiliser au mieux la complémentarité de nos prestations dans l'accompagnement des personnes qui ont recours à nos services.

Nous nous joignons aux travailleurs sociaux de proximité de l'**Espace Prévention La Côte** dans des actions de prévention et de réduction des risques dans le cadre de manifestations.

Nous nous déplaçons dans les **hôpitaux régionaux (Prangins - Morges - Nyon)** et à la **clinique La Métairie** pour assurer en fin d'hospitalisation de patients une liaison vers un suivi addictologique ambulatoire ou un séjour en institution résidentielle.

Le personnel du **Service des urgences de l'hôpital de Morges** peut nous contacter en tout temps s'il est sollicité pour une problématique liée à un traitement de substitution, y compris en dehors des heures d'ouverture de notre centre. Cette possibilité n'a pas été utilisée en 2023.

Des collaborations et entretiens ont régulièrement lieu avec des assistants sociaux et des gestionnaires socio-administratifs des **Centres sociaux régionaux**, ainsi qu'avec des curateurs.

Les rencontres interinstitutionnelles et colloques professionnels auxquels nous avons participé ont été nombreux en 2023.

6. Fréquentation des centres

	<u>Morges</u>	<u>Nyon</u>
<u>Contactés journaliers avec usagers</u>¹	:	
Nombre d'usagers venus au centre	25	12
Contactés téléphoniques et courriels	8	7
Contactés dans démarches hors centre	1	1
<u>Nouveaux usagers</u>		
ayant fréquenté le centre ² :	105	126
<u>Nouvelles demandes</u>		
d'aide ou de prise en charge ³ :	86	81
<u>Bénéficiaires de prestations en 2023</u> :	~300	~200

¹Moyennes calculées sur les quatre derniers mois de l'année.

²Personnes qui n'avaient jamais bénéficié de prestations d'EdS auparavant.

³Ne sont pas comprises dans les "nouvelles demandes d'aide ou de prise en charge" les personnes qui fréquentent le lieu d'accueil sans bénéficier d'une autre prestation d'EdS ou qui n'utilisent que nos prestations de "soins de base" (machine à laver, douche) et/ou de réduction des risques (remise de matériel stérile).

7. Prestations

EdS accueille des personnes souffrant d'addiction quelle que soit leur situation. Ses prestations ont pour objectifs de :

- contribuer à l'amélioration des conditions de vie sociale, physique et psychique en vue d'accéder à un mieux-être,
- favoriser une meilleure insertion sociale et/ou professionnelle et une plus grande autonomie afin de réduire la marginalisation,
- permettre une prise de conscience de ses droits et d'assumer ses devoirs de citoyen.

Par ses compétences dans le domaine addictologique, EdS apporte un soutien au réseau médico-social régional. Les intervenants des centres informent les usagers sur les prestations qu'ils peuvent y trouver, facilitent les contacts et les accompagnent si besoin tout au long des diverses étapes de leur parcours de vie.

EdS offre une large palette de prestations à seuils adaptés, permettant aussi bien de bénéficier de prestations d'accueil à bas seuil d'accessibilité dans un cadre collectif que de prestations de soutien par un accompagnement individualisé qui tient compte de la situation de la personne, de ses objectifs, de sa motivation, de ses moyens personnels et de son réseau socio-médical.

La fréquence et l'intensité du suivi varient fortement d'un usager à l'autre. Cependant, nombre d'entre eux bénéficient d'un soutien psycho-social intensif, les intervenants socio-sanitaires d'EdS assumant souvent un rôle de case manager dans leur suivi.

Les prestations individualisées sont fournies pendant et en dehors des temps d'ouverture des centres.

7.1 Accueil

Nos centres sont ouverts sans rendez-vous les après-midi du lundi au vendredi (sauf le mercredi à Nyon), ainsi que deux matinées à Morges et une à Nyon.

En dehors de ces temps d'ouverture, le personnel reçoit sur rendez-vous.

Table Suisse nous livre des invendus de magasins deux fois par semaine. A Morges, le **Tea-Room Plan B** de la Fondation Le Relais nous a mis à disposition ses invendus tous les jours de la semaine jusqu'à sa fermeture à l'été 2023.

Si besoin, les usagers peuvent s'alimenter pendant les heures d'ouverture des centres (soupe, nourriture froide ou chaude en fonction des aliments reçus de Table Suisse). Ils bénéficient aussi de nourriture à l'emporter.

Un repas collectif est proposé aux usagers dans les deux centres une fois par semaine.

En 2023, en moyenne 11 usagers par jour ont bénéficié d'un repas à Morges et 9 à Nyon.

Nous mettons à disposition de nos usagers des livres et des habits de seconde main qui nous sont donnés.

Dans chaque centre, une machine à coudre est à disposition des usagers qui souhaitent coudre ou raccommoder des vêtements. Ils peuvent bénéficier, si nécessaire, du soutien d'un intervenant du centre.

7.2 Suivis psycho-sociaux et thérapeutiques

- Entretiens de soutien et de conseil informels

Le personnel des centres a de nombreux **entretiens de soutien et de conseil informels** avec les usagers. Les motifs de ces entretiens sont variés : aide à la gestion de situations de la vie quotidienne, situations de crise, motivation à entreprendre des démarches diverses, soutien psychologique,...

Le nombre d'entretiens informels a été de 865 par mois en moyenne à Morges et de 370 à Nyon⁴.

- Entretiens thérapeutiques

A Morges, 370 entretiens formels à visée thérapeutique (entretiens motivationnels, prévention de la rechute,...) **ont eu lieu mensuellement, contre 164 à Nyon.**

- Hypnose

En 2023, le psychologue de l'équipe morgienne ayant quitté l'institution, nous ne pouvons plus faire bénéficier nos usagers de séances de TCC et d'EMDR. Les séances d'hypnose sont toujours offertes à Morges.

En 2023, 22 personnes en ont bénéficié.

- Consultations par la psychiatre du Secteur Psychiatrique Ouest

Les consultations assurées un après-midi par semaine dans chaque centre par la psychiatre du Secteur Psychiatrique Ouest permettent un accès facilité aux soins psychiatriques. De surcroît, elle est très régulièrement en contact téléphonique avec les équipes de Morges et de Nyon.

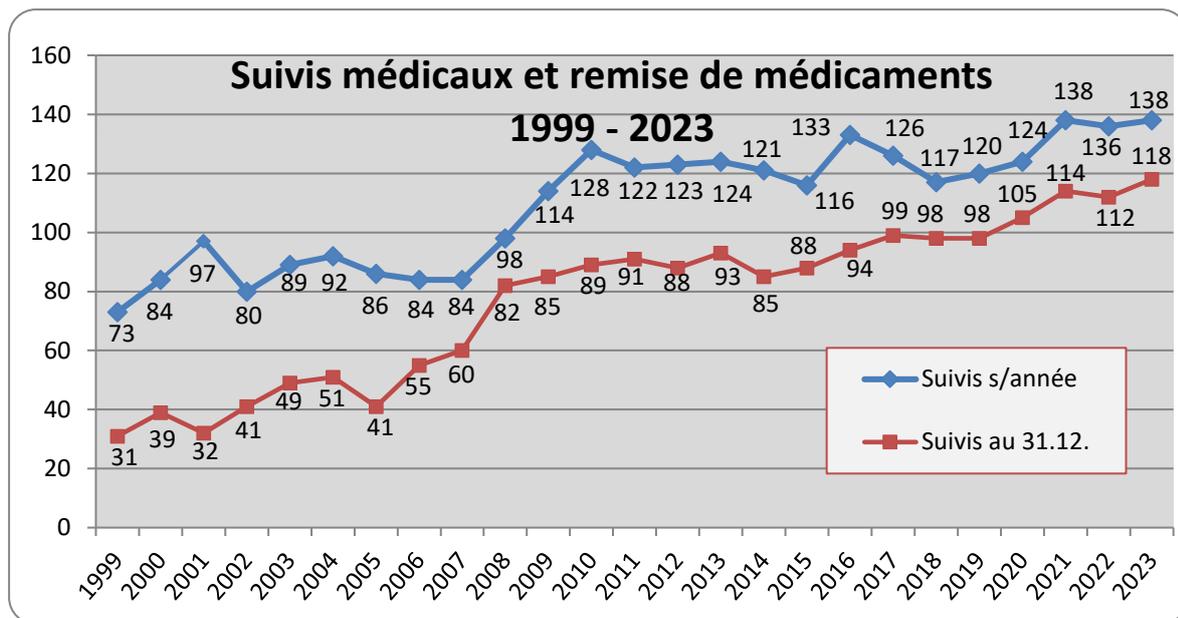
Elle assume par ailleurs un travail de liaison soutenu entre les unités hospitalières et EdS, ainsi qu'une partie de la prescription des traitements médicamenteux en coordination avec les médecins traitants du centre.

L'équipe morgienne a comptabilisé 181 consultations et 253 consiliums avec la psychiatre du SPO en 2023.

A Nyon, il y a eu 167 consultations et 476 consiliums.

⁴ Le nombre d'entretiens informels est bien plus bas à Nyon qu'à Morges en raison d'un jour d'ouverture hebdomadaire en moins, d'un nombre d'employés restreint et d'une fréquentation du centre d'accueil moins élevée, mais aussi parce qu'une part importante des usagers du centre nyonnais s'y rend pour bénéficier d'entretiens formels thérapeutiques.

7.3 Prestations médicales et remise de médication



A Morges : 97 personnes ont bénéficié de prestations médicales, 85 étant encore suivies en fin d'année.

A Nyon : 41 personnes ont bénéficié de prestations médicales, 33 étant encore suivies en fin d'année.

7.4 Soins de base

Les usagers ont accès à des équipements et du matériel d'hygiène. Ils ont notamment à disposition une douche et une machine à laver/séchoir.

A Morges et à Nyon, près d'une personne par jour en bénéficie.

7.5 Soins infirmiers

Le personnel paramédical dispense divers actes infirmiers : soins de plaies, d'infections ou d'abcès, prises de sang, vaccinations, ECG, injections de médicaments, suivis de la contraception, dépistages et suivis infectiologiques,...

A Morges, 21 soins infirmiers délégués ont été dispensés par mois. D'autre part, 3 soins ou conseils de santé ont été prodigués par jour.

A Nyon, 9 soins infirmiers délégués ont été donnés par mois et 5 soins ou conseils de santé par jour.

7.6 Approches corporelles

La méthode d'auriculothérapie NADA est proposée aux usagers dans les deux centres d'EdS. Cette technique d'acupuncture a pour effet de détendre et d'atténuer les sensations de stress et d'anxiété.

Les usagers peuvent aussi bénéficier de séances de luminothérapie, utilisée notamment pour son action sur les troubles dépressifs et du sommeil.

A Nyon, des séances de cohérence cardiaque sont dispensées, cette pratique permettant d'améliorer la capacité de gestion des émotions.

7.7 Prestations de réduction des risques

Les prestations de réduction des risques consistent en informations données aux usagers sur les produits, les modes de consommation, les interactions entre produits et la prévention au quotidien, ainsi que dans la remise de matériel de consommation stérile.

Si pendant ces dernières années la remise de seringues n'a cessé de baisser, elle a très fortement augmenté en 2023.

A Morges, ce sont 4'683 seringues qui ont été remises (1'061 unités en 2022). Comme toutes ces dernières années, le nombre de seringues usagées récupérées a été plus élevé que celui des seringues remises : 4'828 unités.

Si dans notre centre de Nyon la remise de seringues a aussi augmenté, elle reste cependant assez faible : 259 unités; 284 usagées ayant été récupérées.

Nous avons commencé à remettre du matériel de réduction des risques aux fumeurs de crack en raison de la forte augmentation de la consommation de ce produit.

Nous fournissons du matériel d'injection stérile (spécifiquement destiné aux consommateurs de stupéfiants) aux services des urgences des hôpitaux de Morges et de Nyon, ce qui permet un accès au matériel 24h/24 tout au long de l'année dans l'Ouest vaudois.

7.8 Prestations socio-éducatives

- Travail de proximité et accompagnement dans des démarches hors-centre

Démarches hors-murs

Les collaborateurs des centres accompagnent les usagers dans des démarches hors-murs pour divers motifs : visites et admissions en institution, hospitalisations, démarches administratives,... Ils interviennent également à domicile en cas de besoin. Ces accompagnements hors-murs demandent souvent un important investissement en temps.

26 démarches mensuelles hors centre ont été effectuées en moyenne à Morges et 22 à Nyon.

Contacts avec le réseau

Dans le cadre du suivi des usagers, le personnel socio-sanitaire des centres participe régulièrement à des **entretiens avec d'autres membres du réseau social et/ou médical.**

L'équipe de Morges a participé à 64 entretiens de réseau par mois et celle de Nyon à 51.

Afin d'assurer le suivi des usagers, il y a eu au cours de l'année des **contacts téléphoniques ou courriels avec des membres du réseau : 144 par mois à Morges, 179 à Nyon.**

- Activités occupationnelles socialisantes et créatives

Nous encourageons nos usagers à pratiquer des activités structurantes qui leur permettent d'utiliser positivement leur temps libre et leur procurent de saines satisfactions, renforçant leur estime de soi. Souvent pratiquées en groupe, ces activités permettent aussi la création de liens sociaux.

En 2023, quelques activités permettant d'animer l'espace d'accueil ont été proposées aux usagers des centres.

A Morges, un atelier "bagues" et un "pâte Fimo" ont été organisés en fin d'année. A Nyon, des ateliers "cuisine" sont organisés ponctuellement.

Quelques sorties "tennis" ont pu être réalisées durant l'été.

En outre, nous incitons nos usagers à participer à des activités sportives ou de plein-air organisées par l'Association lausannoise SPort'ouverte.

7.9 Prestations socio-administratives

- Démarches administratives diverses

Pour effectuer leurs démarches administratives, les usagers ont un libre accès à un ordinateur connecté à internet et à une imprimante, ainsi qu'au téléphone.

Nous les aidons à mener à bien leurs démarches administratives et dans la gestion de leurs finances en cas de besoin. Les aides sont diverses : ouverture et traitement des courriers administratifs, rédaction de courriers, explication et soutien dans la gestion de l'assurance maladie, établissement de la déclaration d'impôt, démarches pour l'obtention de documents officiels, constitution d'un dossier de postulation et recherches d'emploi, constitution d'un dossier auprès de l'Assurance Invalidité ou du Revenu d'Insertion, recherche de logement ou d'hébergement d'urgence, soutien dans l'élaboration et la gestion d'un budget, médiation avec les créanciers, aide au désendettement et/ou orientation vers les services spécialisés, rencontres de coordination avec les curateurs et les assistants sociaux du CSR, soutien dans les demandes de curatelle volontaire,...

En 2023, 75 usagers du centre morgien ont bénéficié d'aides administratives et 33 à Nyon.

7.10 Actions de prévention

Nous avons participé à la campagne de prévention et d'incitation au traitement de l'hépatite C mise en place dans le cadre du "Programme cantonal de réduction des risques".

Nous invitons également en cours d'année nos usagers à se faire vacciner, notamment contre la grippe et la méningo-encéphalite à tiques.

Dans le cadre d'une convention passée avec l'Espace Prévention La Côte, nous collaborons lors d'évènements festifs; un intervenant socio-sanitaire d'EdS se joignant à ses travailleurs sociaux en apportant notamment notre expertise sur les produits stupéfiants.

En 2023, nous avons collaboré lors de trois évènements : deux festivals (techno et reggae/trance) et un giron campagnard.

7.11 Evaluations et indications pour séjours résidentiels

En tant que centre d'évaluation et d'indication du Dispositif Cantonal d'Indication et de Suivi en Addictologie, EdS intervient lorsqu'un projet de séjour en institution résidentielle est envisagé par une personne ou par son réseau de soin.

En 2023, ce sont 45 personnes qui ont bénéficié de prestations dans le cadre du DCISA; soit 18 à Morges et 27 à Nyon.

En plus des entretiens d'évaluation et d'indication prévus dans le processus du DCISA, EdS offre différentes prestations en fonction des besoins de la personne :

- un entretien préalable (notamment lorsque le projet est envisagé par les soignants dans le cadre des démarches en vue d'une sortie d'hospitalisation),
- l'organisation d'un séjour médicalisé de stabilisation ou de sevrage préalable à l'admission en Etablissement Socio-Educatif,
- l'accompagnement dans les visites de préadmission lorsque la personne a besoin d'une aide pour mener à bien la démarche,
- un soutien dans les démarches administratives et financières liées à l'admission,
- la participation aux bilans éducatifs des institutions résidentielles en tant que référent ambulatoire, la transition vers les structures ambulatoires lorsque le séjour résidentiel se termine ou lorsque l'indication initiale se fait vers des services médico-sociaux ambulatoires,
- la reprise du suivi ambulatoire à la sortie de l'Etablissement Socio-Educatif si besoin.

7.12 Prestations aux proches

Les proches qui sollicitent EdS sont généralement demandeurs d'entretiens et de soutien psychologique, d'entretiens de famille, de conseils sur l'attitude à adopter face à la personne souffrant d'addiction et d'informations diverses sur la problématique des dépendances.

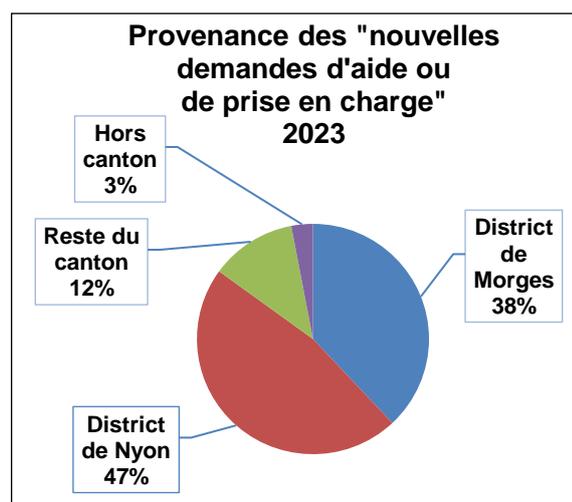
En 2023, parmi les nouvelles demandes d'aide ou de prise en charge, une sur dix à Morges et deux sur dix à Nyon sont le fait de proches.

8. Usagers

Le profil des usagers d'EdS est très varié, que ce soit en termes de demande, de situation ou d'âge. Nous sommes aussi bien sollicités par des personnes intégrées socialement et professionnellement ayant pour seule demande un suivi médical et addictologique, que par des personnes vivant en situation de grande précarité, sans domicile fixe, sans emploi, avec des troubles somatiques et psychiques, nécessitant dès lors un suivi psycho-social et médical conséquent.

8.1 Provenance⁵

Comme en 2022, les nouveaux usagers du district de Nyon sont plus nombreux que ceux de celui de Morges (après deux années où ce fut l'inverse).



8.2 Motifs des nouvelles demandes⁶

Plus de la moitié des nouvelles demandes ont pour objet un "Soutien psychologique et des entretiens individuels et/ou de famille". Comme en 2022, ce motif de sollicitation d'EdS est plus fréquent à Nyon (64%) qu'à Morges (50%).

Le pourcentage des nouvelles demandes ayant pour motif un "Traitement médical d'une addiction" par un des médecins généralistes ou la psychiatre et/ou une "Remise de médication" a diminué à Morges (38%, 51% en 2022) et augmenté à Nyon (34%, 27% en 2022). A Nyon, les trois-quarts sont des demandes de consultation de la psychiatre, alors qu'à Morges elles ne représentent que le tiers des demandes de "Traitement médical d'une addiction".

Divers autres motifs de faire une demande d'aide ou de prise en charge sont à relever : "Evaluation et indication pour un séjour résidentiel", "Aides dans des démarches administratives", "Gestion du temps", "Soins infirmiers",...

⁵ Y compris les nouvelles demandes de proches.

⁶Hors demande des proches. Une première demande peut avoir plusieurs motifs.

8.3 Profil des usagers

Les données sur le profil des usagers proviennent d'une part des "Nouvelles demandes d'aide ou de prise en charge" de l'année⁷ et, d'autre part, de l'étude PAPU⁸.

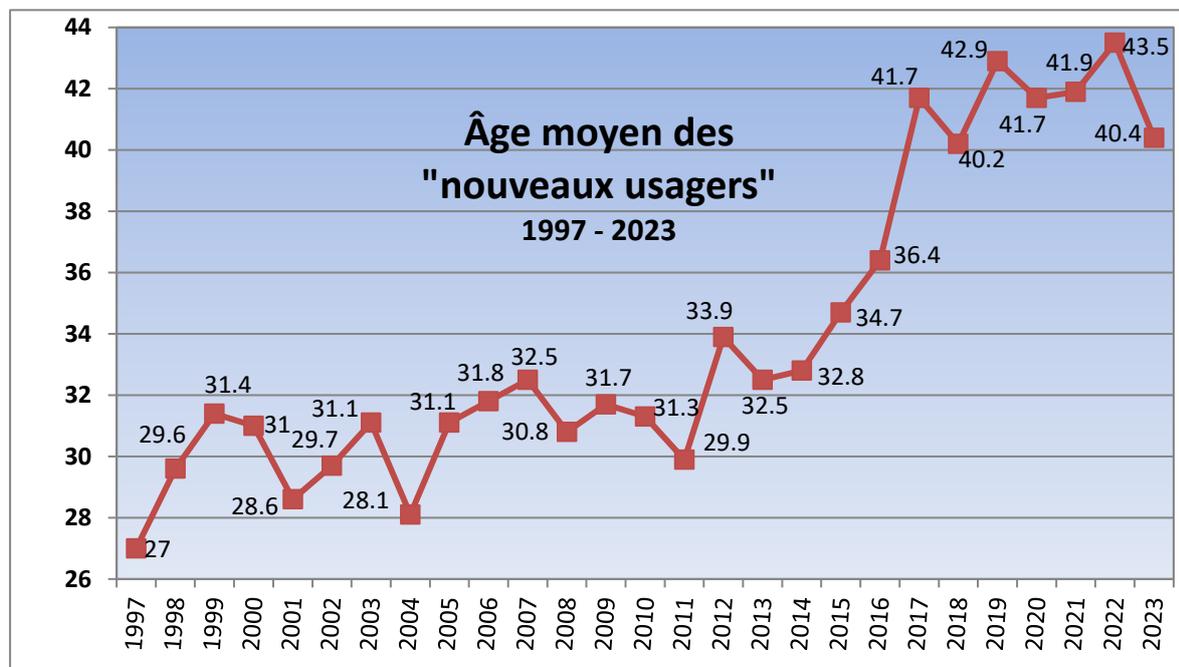
- Le genre

La part des femmes parmi les nouveaux usagers a été d'un tiers à Morges et d'un cinquième à Nyon.

Durant la semaine de l'enquête PAPU 2023, elle a été de plus d'un quart à Morges et à Nyon.

- L'âge

Après le pic atteint en 2022, l'âge moyen des nouveaux usagers a très fortement baissé en 2023. C'est la plus forte baisse sur une année constatée depuis l'ouverture de notre premier centre d'accueil.



En 2022, les nouveaux usagers les plus jeunes ont 19 ans, le plus âgé 76 ans.

⁷Quand une personne nous sollicite pour la première fois, un questionnaire de "demande d'aide ou de prise en charge" est rempli. C'est sur la base des indications fournies par ces questionnaires qu'est défini le profil de nos nouveaux usagers. Il n'est pas rempli de questionnaire pour les personnes qui fréquentent le lieu d'accueil sans bénéficier d'une autre prestation ou qui n'utilisent que nos prestations de "soins de base" (machine à laver, douche) et/ou de réduction des risques (remise de matériel stérile). D'autre part, les questionnaires des proches ne sont pas pris en compte.

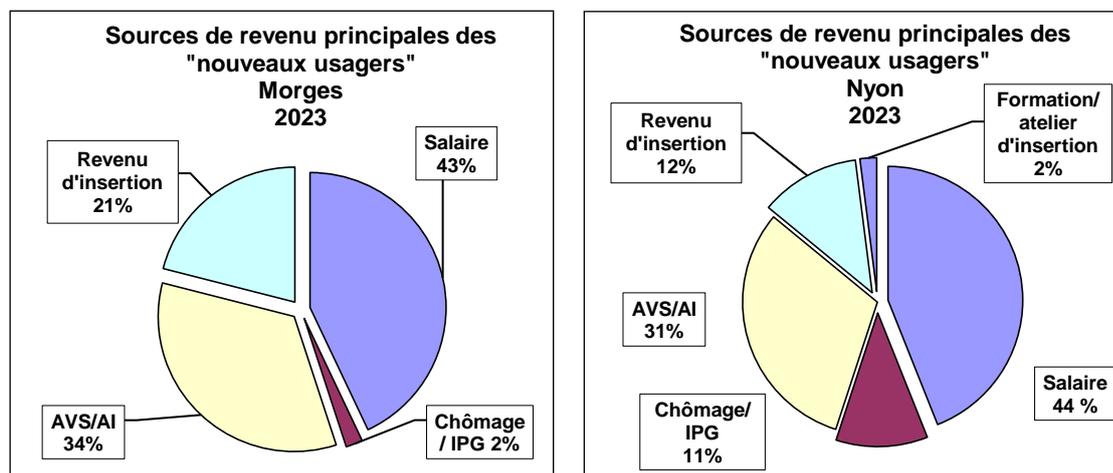
⁸ L'étude PAPU ("Pointage Annuel du Profil des Usagères et Usagers"), réalisée par le Secteur d'évaluation et d'expertise en santé publique d'Unisanté sur mandat de la Direction Générale de la Santé, a pour but de récolter des données sur le profil des personnes fréquentant les centres d'accueil à bas seuil d'accessibilité pour usagers de drogues du canton (sur la base d'un questionnaire rempli par les usagers au cours d'une semaine du mois de novembre).

Dans l'enquête PAPU 2023, l'âge moyen est de 46.9 ans à Morges (de 20 à 69 ans) et de 41.3 ans à Nyon (de 20 à 64 ans); soit en légère augmentation à Morges et en importante baisse à Nyon.

- Le logement

Un quart de nos nouveaux usagers n'a pas de logement privé stable.

- Les sources de revenus



Si l'insertion professionnelle des nouveaux usagers était très différente entre Morges et Nyon en 2022 (revenu principal "Salaire" : à Morges 23%, à Nyon 54%), elle est la même dans les deux centres en 2023.

Les tableaux ci-dessous, tirés de l'étude PAPU, montrent une insertion professionnelle bien plus basse chez les personnes fréquentant nos centres, particulièrement à Morges.

Sources de revenus au cours des 30 derniers jours

Type de ressource	CENTRE DE MORGES			CENTRE DE NYON		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Travail à plein temps	9.4%	9.7%	5.0%	15.2%	21.2%	26.3%
Travail à temps partiel	4.7%	3.2%	6.7%	9.1%	9.1%	7.9%
Intérim, travail temporaire	1.6%	1.6%	1.7%	0.0%	9.1%	2.6%
Assurances	37.5%	43.6%	36.7%	45.5%	45.5%	29.0%
Aide sociale	50.0%	48.3%	43.3%	33.3%	18.7%	35.1%
Famille, amis, compagnon	7.8%	4.9%	8.5%	6.1%	9.4%	10.5%
Mendicité	1.6%	4.9%	6.7%	0.0%	0.0%	5.3%
Revenus illégaux	6.3%	8.2%	1.7%	0.0%	0.0%	5.3%
Autre	1.6%	1.6%	3.5%	3.0%	0.0%	2.9%

Note : Les répondants pouvaient indiquer plusieurs sources de revenu.

- Les produits consommés

Produits consommés par les nouveaux usagers des centres

A Morges, la part des nouveaux usagers présentant une consommation d'opiacés au cours des 30 derniers jours a légèrement augmenté, de 16 % en 2022 à 21%. A Nyon, elle s'est maintenue à 8 %.

Celle de la consommation de psycho-stimulants (cocaïne, amphétamines) est restée stable à Morges (29%) et a diminué à Nyon (24%, 38% en 2022).

21% des nouveaux usagers du centre de Morges consomment du cannabis et 24% à Nyon. La moitié des nouveaux usagers de nos centres a une consommation d'alcool problématique.

Produits consommés par les usagers des centres selon l'enquête PAPU

Consommation de substances psychoactives au cours des 30 derniers jours

MORGES	2019	2020	2021	2022	2023
Tabac	83.3%	-	90.1%	80.3%	86.9%
Alcool	80.5%	-	72.1%	70.0%	71.2%
Cannabis	63.4%	44.6%	54.2%	58.6%	48.2%
Cocaïne HCl	24.3%	16.7%	20.0%	33.3%	36.0%
Héroïne	44.2%	49.1%	45.0%	34.5%	25.5%
Cocaïne base	17.5%	15.4%	20.3%	28.1%	24.5%
Benzodiazépines non prescrites	33.3%	17.0%	26.3%	29.3%	33.3%
Ecstasy (MDMA)	5.1%	7.7%	3.6%	1.7%	8.2%
Speedball	0.0%	1.9%	1.8%	12.1%	4.0%
Kétamine	-	-	-	-	8.0%
Amphétamines	5.3%	0.0%	1.8%	8.8%	9.8%
Méthadone non prescrite	5.3%	11.5%	3.5%	7.0%	6.7%
Morphine non prescrite	2.6%	3.9%	3.5%	3.5%	8.2%
Crystal	2.6%	0.0%	1.8%	8.8%	7.8%
Buprénorphine non prescrite	2.6%	0.0%	0.0%	1.8%	6.3%
NYON	2019	2020	2021	2022	2023
Tabac	96.0%	-	73.5%	84.9%	82.5%
Alcool	72.0%	-	58.8%	65.6%	73.7%
Cannabis	45.8%	25.0%	39.3%	58.1%	57.9%
Cocaïne HCl	21.7%	16.0%	14.3%	21.4%	43.6%
Héroïne	16.0%	23.1%	15.4%	17.2%	17.7%
Cocaïne base	13.6%	0.0%	0.0%	7.4%	20.6%
Benzodiazépines non prescrites	21.7%	8.3%	17.9%	11.1%	17.7%
Ecstasy (MDMA)	13.0%	0.0%	0.0%	3.7%	20.6%
Speedball	9.1%	0.0%	0.0%	0.0%	3.1%
Kétamine	-	-	-	-	21.2%
Amphétamines	13.0%	4.2%	3.9%	3.7%	3.1%
Méthadone non prescrite	0.0%	0.0%	7.4%	3.9%	6.1%
Morphine non prescrite	4.4%	0.0%	0.0%	11.1%	3.0%
Crystal	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	9.1%
Buprénorphine non prescrite	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%

Note : La consommation de tabac et d'alcool n'a pas été relevée dans le questionnaire 2020.

Ces deux tableaux nous permettent de constater que près des trois-quarts de nos usagers boivent de l'alcool, que plus de la moitié consomme du cannabis et que 85% d'entre eux fument du tabac.

On relève une baisse substantielle de la consommation d'héroïne chez nos usagers du centre de Morges.

A Nyon, c'est l'augmentation importante de la consommation de psychostimulants qui est à relever. En outre, si à Morges la consommation de cocaïne base est déjà présente depuis plusieurs années, nous pouvons observer une forte progression de sa consommation à Nyon.

On observe également une légère augmentation de la consommation de benzodiazépines non prescrites.

Enfin, la Kétamine a été monitorée pour la première fois en 2023 et on constate que sa consommation est déjà bien établie parmi les usagers de Morges.

- L'injection de produits

Si la pratique de l'injection reste relativement faible chez nos usagers, nous avons à nouveau des consommateurs par injection parmi nos nouveaux usagers à Morges (près de 10% d'entre eux).

- L'âge de la première consommation d'héroïne et/ou de cocaïne

En 2023, parmi les nouveaux usagers pour qui la consommation d'héroïne et/ou de cocaïne pose encore problème, l'âge le plus précoce de première consommation a été de 14 ans, le plus tardif de 40 ans.

9. Perspectives 2024

Des contacts avec des responsables du Service de Médecine des Addictions ont permis l'ouverture d'une réflexion commune sur le fonctionnement du dispositif addiction de l'Ouest vaudois et les collaborations inter-institutions. La clarification du rôle des diverses structures du domaine intervenant dans l'Ouest vaudois va pouvoir être confrontée à son application pratique sur le terrain en 2024.

L'amélioration de la situation de nos usagers, tant au niveau addictologique que psychologique et social, nécessite généralement un accompagnement soutenu. Cet accompagnement dans cette période de changement se fait notamment au moyen d'entretiens de soutien et thérapeutiques. Or, le nombre de ces entretiens a augmenté de manière importante ces dernières années. Cette évolution nous oblige à questionner la place et l'importance que nous accordons à nos diverses prestations afin de pouvoir continuer à offrir à nos usagers un suivi qui les soutient efficacement dans leur cheminement vers le rétablissement.

10. Conclusion

L'Ouest vaudois est encore peu touché de manière visible par l'augmentation de la consommation de cocaïne, notamment sous forme de crack, qui s'est développée ces dernières années et qui entraîne l'apparition de scènes ouvertes de consommation dans diverses villes suisses. Cependant, nous constatons son évolution progressive dans notre région. Avec d'autre part l'arrivée de la consommation de Kétamine, consommation pouvant entraîner de sérieux problèmes de santé physique, nous nous trouvons face à une situation qui nécessite de rapidement trouver des réponses adéquates pour endiguer l'augmentation de la consommation de ces produits psychotropes dans une frange de la population de plus en plus large.

François Perrinjaquet
Directeur

Nous remercions vivement toutes celles et tous ceux qui nous ont soutenus au cours de cette année, et en particulier :

- *l'Etat de Vaud par l'intermédiaire de sa Direction Générale de la Santé,*
- *les communes du district de Morges qui participent à nos charges d'exploitation,*
- *l'Association Régionale pour l'Action Sociale du district de Nyon,*
- *les communes du district de Nyon qui participent à nos charges d'exploitation par l'intermédiaire de l'Association Régionale pour l'Action Sociale,*
- *les donateurs divers,*
- *Table Suisse pour la fourniture de nourriture,*
- *la Fondation Le Relais, pour la fourniture des invendus du Tea-room Plan B jusqu'à sa fermeture,*
- *les membres de l'association,*
- *nos divers partenaires professionnels des réseaux socio-médicaux.*

Av. de Plan 14 – 1110 Morges
Tél. 021/803.67.47
Fax 021/803.67.21

Ch. de Duillier 16 – 1260 Nyon
Tél. 022/361.03.44
Fax. 022/361.44.78

entreedesecours@bluewin.ch
www.entree-de-secours.ch